

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE
Commune de
PAULHAN

Séance du 16 Février 2017

N° 2017/02/01

L'an deux mille dix sept et le seize Février,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de la convocation	08/02/ 2017
	<u>Votes</u> : Pas de vote – Débat
Présents : 19	Pour : XX
Absents : 01	Contre : XX
Représentés : 07	Abstention : XX

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, GASC Georges, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, ROIG José, RICARD Christine, ROYON Sophie, SEBASTIAN David

Etait absente : Mme Hanane AMMARI

Procurations : - Mr BIROUSTE Pascal à Mr JAURION Léon
- Mme BORGNAT Géraldine à Mme ROYON Sophie
- Mr ENGELVIN Gérard à Mr VALERO Claude
- Mme GASPARD Chantal à Mme RICARD Christine
- Mme GUERIN Audrey à Mme BOUISSON Mylène
- Mr JAM Thierry à Mme L'HOTE Valérie
- Mme WEHRMEIJER Patricia à Mme ARNAUD Pierrette

Objet : Débat d'orientation budgétaire – Budgets Commune, Eau et Assainissement

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170216-2017-02-01-DE
Date de télétransmission : 20/02/2017
Date de réception préfecture : 20/02/2017

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L 1111-2 et L 2312-1,

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire,
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170216-2017-02-01-DE
Date de télétransmission : 20/02/2017
Date de réception préfecture : 20/02/2017